



**Ville de  
Grande-Rivière**

## **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT VGR-752**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que le conseil de la Ville de Grande-Rivière a adopté, lors de la séance tenue le **11 mai 2026**, le **règlement numéro VGR-752** intitulé :

« Règlement édictant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux »

Ce règlement a pour objet d'énoncer les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique et de déontologie et d'établir les règles qui doivent guider la conduite des élu(e)s municipaux.

Ce règlement est disponible pour consultation par les personnes intéressées sur le site Internet de la Ville, ainsi qu'au bureau de la greffière, aux heures régulières de bureau;

**Le** règlement numéro VGR-752 est entré en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Grande-Rivière, ce 13 mai 2026,

---

Sandrine Bisson-Hautcoeur  
Greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

### **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT VGR-752**



Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT VGR-752 en** affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 13<sup>e</sup> jour de mai 2026, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13<sup>e</sup> jour mai 2026.

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière